

Vos questions / nos réponses

le cannabis et la grossesse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/02/2011 11:45

je viens d'apprendre que je suis enceinte de 2 mois et je suis fumeuse de joint (2 à 3 par jours)
Depuis que je le sais je ne suis plus qu' à 1! Pourtant je fais un max pour ne plus rien fumer mais c'est tellement dur surtout que mon mari fume à mes coté ce qui est d'autant plus compliqué!!! je m'en veux et me pose pleins de questions, quels risques ai-je déjà pris pour mon bébé et comment je peux faire pour tout arrêter complètement!!! En plus je n'ai aucun moyen d'en parler à mon gényco car c'est une connaissance!!! Aider moi et surtout quels risque pour mon bébé????

Mise en ligne le 21/02/2011

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous félicitons de la réduction de votre consommation et de votre entrée dans une démarche d'arrêt.

Les études scientifiques concernant les effets du cannabis sur la grossesse sont contradictoires et ne nous permettent pas de vous donner de réponse précise. Cependant, on connaît les effets du tabac qui peut provoquer un accouchement prématuré. Ce risque est généralement amoindri lorsque les femmes ont un suivi régulier de leur grossesse. Nous vous conseillons donc de vous rendre régulièrement aux rendez-vous fixés par votre gynécologue.

Il nous semble également important de pouvoir parler de votre consommation avec un professionnel qui vous suit durant votre grossesse. Vous dites ne pas pouvoir l'évoquer avec votre gynécologue. Peut-être pourriez-vous envisager de vous faire suivre directement à la maternité où vous prévoyez d'accoucher ? Vous pourriez également profiter des cours de préparation à la naissance pour aborder ce sujet. Ces cours se font soit en groupe, soit en individuel, avec une sage-femme.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous rendre à l'adresse indiquée en bas de page. Il s'agit d'un centre d'addictologie où vous pourrez rencontrer un médecin ou un infirmier pour des questions médicales mais également un psychiatre ou un psychologue si vous ressentez le besoin d'être soutenue dans votre démarche.

Par ailleurs, il nous semble important de parler de vos inquiétudes avec votre mari. En effet, arrêter de consommer peut s'avérer difficile si vous n'êtes pas soutenue par vos proches. Nous nous permettons également de vous rappeler que le tabagisme passif peut avoir des effets sur vous et votre grossesse.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les effets du cannabis pendant la grossesse, vous trouverez en lien notre fiche "Cannabis et grossesse". Vous trouverez également un lien vers notre guide d'aide à l'arrêt du cannabis.

Nous vous recommandons encore de trouver un interlocuteur qui puisse suivre à la fois votre grossesse et votre consommation mais tenons à vous rassurer : en étant consciente de votre problème, en réduisant votre consommation et en demandant de l'aide, vous réduisez déjà les risques pour votre bébé.

Bonne continuation,

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Service d'addictologie du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise](#)

658, rue des Bourgoins
BP725
45207 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 37

Site web : www.ch-montargis.fr/accueil

Secrétariat : lundi : 9h-18h30 - mardi : 8h30-16h30 - mercredi : 8h30-17h - jeudi : 8h30-17h - vendredi : 8h30-14h15

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous. Participation libre aux groupes de parole le mercredi matin.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Les effets du cannabis sur la grossesse](#)
- [Guide d'aide à l'arrêt du cannabis](#)